

Baulmes - Vuitebœuf
Rances - Champvent
Essert-s.-Champvent
Valeyres-s.-Rances
Villars-s.-Champvent
Vugelles-La Mothe
Sergey - L'Abergement
Method - Suscévaz
Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipale, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au jeudi: 09h00 - 11h00

Mercredi après-midi: 14h00 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: A la case (Fr. 15.-)

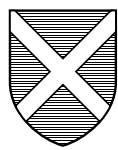
Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 2 mai 2021

Orbe, église catholique	10 h00	Célébration inter-communautaire avec la paroisse catholique d'Orbe.
Valeyres-sous-Rances	10 h00	Culte. E. Roulet.
Grandson	10 h00	Culte. F. Lemrich.
Vugelles	10 h00	Culte. T. Gasteiner.
Montagny-près-Yverdon	10 h30	Culte. A.-C. Rapin, E. Mayor, R. Letare.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
1^{er} et 3^e dimanche du mois - Messe à 9 h 30 à Baulmes



BAULMES

www.baulmes.ch

Société de tir sportif Misterdam Baulmes

Dates des tirs 300 mètres 2021

AVRIL

Mercredi 28.04 de 18h00 - 20h30
Entraînement

MAI

Mercredi 5.05 de 18h00 - 20h30
Entraînement

Mercredi 12.05 de 18h00 - 20h30
Entraînement

Mercredi 19.05 de 18h00 - 20h30
Entraînement

Mercredi 26.05 de 18h00 - 20h30
TIR MILITAIRE

JUIN

Mercredi 2.06 de 18h00 - 20h30
Entraînement

Mercredi 9.06 de 18h00 - 20h30
Entraînement

Mercredi 16.06 de 18h00 - 20h30
Entraînement

Mercredi 23.06 de 18h00 - 20h30
Entraînement

Mercredi 30.06 de 18h00 - 20h30
Entraînement

JUILLET

Mercredi 14.07 de 18h00 - 20h30
Entraînement

Mercredi 28.07 de 18h00 - 20h30
Entraînement

AOÛT

Mercredi 4.08 de 17h00 - 20h30
Tir des Aiguilles

Vendredi 6.08 de 15h00 - 20h30
Tir des Aiguilles

Samedi 7.08 de 8h00 - 17h30
Tir des Aiguilles

Mercredi 11.08 de 17h00 - 20h30
Tir des Aiguilles

Vendredi 13.08 de 15h00 - 20h30
Tir des Aiguilles

Mercredi 18.08 de 18h00 - 20h30
Entraînement

Mercredi 25.08 de 18h00 - 20h30
TIR MILITAIRE

SEPTEMBRE

Mercredi 1.09 de 17h30 à 20h00
Entraînement

Mercredi 8.09 de 17h30 à 20h00
Entraînement

Mercredi 15.09 de 17h30 à 20h00
Entraînement

Samedi 25.09 de 13h30 à 17h30
Entraînement

Pendant la durée des tirs, il est formellement interdit de pénétrer dans la zone dangereuse.

La Municipalité et la Société de tir sportif Misterdam déclinent toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

Demande de permis de construire (P)

CAMAC N°: 199630

Compétence: (ME) Municipale Etat

Commune: Baulmes

Lieu-dit et/ou adresse: Rue du Theu 13

Coordonnées (E/N): 2529955/1182460

Parcelles N°s: 182, 180

ECA N°s: 150, 149

Note recens. architectural: 3, 6

Propriétaire: Sarah Burgy, rue du Theu 13, 1446 Baulmes, tél. 079 757 62 03, sarah_burgy@hotmail.com

Auteur des plans: Jean-Luc Zwicky, architecte, reg. mandataire N°: 160010, JLZ Architecture, av. Nestlé 16, 1800 Vevey, tél. 079 383 30 09, zwicky@jlzarchitecture.ch

Nature des travaux principale: Transformations
Description de l'ouvrage: Rénovation et transformations intérieures, isolation de la toiture.

Particularités:

Travaux situés hors zone à bâtir: Non

Nécessité de mise à jour du Plan du Registre foncier (mensuration officielle): Non

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 28.04.2021 au 27.05.2021.

La Municipalité

Tenue des chiens en laisse et ramassage des crottes de cheval

Nous vous rappelons que vous devez tenir vos chiens en laisse, notamment du 1^{er} avril au 15 juillet 2021 en forêt et dans les prairies, durant la période de reproduction de la faune sauvage, ainsi que pour éviter tout comportement de panique du bétail.

Nous vous demandons également de ramasser les crottes de cheval lors de vos balades dans le village afin de garantir la propreté des rues.

Nous comptons sur votre collaboration.

La Municipalité



RANCES

Elections complémentaires à la Municipalité du 13 juin 2021

Suite à la démission de Monsieur Pascal Tréhan, Municipal, les listes de candidature et de parrainage sont à disposition au bureau communal.

Une fois remplies, ces dernières seront à remettre en main propre à la greffe municipale **jusqu'au lundi 3 mai 2021 à 12 heures précises.**

Ouverture exceptionnelle du bureau de la greffe: le lundi 3 mai 2021 de 11h00 à 12h00. Ouverture habituelle: le lundi de 18h00 à 19h00.

Le bureau communal



RANCES

Autorisation N° 11/2021

Parcelle N°: 27

Dans sa séance du 19 avril 2021, la Municipalité autorise les propriétaires Monsieur Alain Biolley et Madame Denise Raymondaz l'installation suivante:

Nature de l'ouvrage: Installation pour l'exploitation d'une terrasse de 25 places sur les places de parc de la parcelle citée en titre.

La Municipalité

Autorisation N° 12/2021

Parcelle: N°: 127

Dans sa séance du 19 avril 2021, la Municipalité autorise les propriétaires Messieurs Anthony et Michael Abraham les travaux suivants:

Nature de l'ouvrage: Rénovation de la toiture, bâtiment ECA N°252.

La Municipalité



VALEYRES SOUS RANCES

Tirs du mois de mai 2021

Mercredi 5 mai 2021 de 17h30 à 20h00

Jeunes tireurs + TM Ourloups

Judi 6 mai 2021 de 18h00 à 20h00

Tirs entraînement Goupil

Mercredi 12 mai 2021 de 17h30 à 20h00

Jeunes tireurs + TM Ourloups

Du mercredi 19 mai 2021 au samedi 22 mai 2021

Tirs du Goupil

Judi 27 mai 2021 de 18h00 à 20h00

Tirs entraînement Goupil

Du vendredi 28 mai 2021 au dimanche 30 mai 2021

Tirs en campagne Lignerolle

Il est formellement interdit de circuler dans la zone dangereuse pendant toute la durée des tirs. La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

La Municipalité



SERGEY

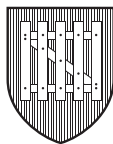
**Greffe municipale
Contrôle des habitants
Bureau des étrangers**

L'ouverture du bureau de Commune aura **exceptionnellement** lieu le:

**mercredi 5 mai 2021 de 18h00 à 19h00
en lieu et place du lundi 3 mai 2021**

Merci pour votre compréhension.

La greffe municipale



LES CLÉES

Election complémentaire à la Municipalité du 13 juin 2021

Suite à la démission de M. Michel Bogno, un poste à la Municipalité est à repourvoir pour la législature 2021-2026.

Des listes de candidature et de parrainage pour l'élection complémentaire d'un(e) conseiller(ère) municipal(e), sont à disposition au greffe municipal.

Rappelons que ces listes doivent être remises au bureau du greffe municipal **au plus tard le lundi 3 mai 2021 à 12 heures précises, dernier délai.**

Ouverture exceptionnelle du bureau du greffe: le lundi 3 mai 2021 de 11h00 à 12h00.

Le greffe municipal

Entretien de propriété

A disposition pour l'entretien de votre propriété, gazon, haies, taille d'arbres fruitiers, etc.

Pour tous renseignements, appeler le **079 454 38 13**



Ecrivain public

Lettres Retrouvées
Ria Matile
Chemin Sous-Bois 1 -

1435 Essert-Pittet

077 452 80 19

lettres.retrouvees@gmail.com

N'hésitez pas à me contacter !

Dans votre région, votre écrivain public...

... prépare votre courrier, discours ou poème;

... corrige votre document ou le réécrit;

... prend en charge à domicile votre secrétariat ou facturation.



Laurent Bader

Récupération de fers et métaux

Route d'Yverdon 3 - 1445 VUITEBCEUF

Tél: +41 24 459 25 75

laurent.bader@badermetaux.ch

www.badermetaux.ch



OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

Les sols... notre passion

Parquets bois véritable

Stratifié - Ponçage

Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino

Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

Depuis 30 ans
à votre service

www.solcreations.ch

021 887 74 30

024 426 07 26



Stores

Vente - Réparation

Patrik Jaccard

Ruelle de la Tuilière 6

1321 ARNEX-SUR-ORBE

*Stores toiles - Pergolas - Stores à lamelles - Volets roulants
Volets aluminium - Moustiquaires - Moustiquaires rideau chaînettes - Stores intérieurs - Stores Vélux - Fenêtres PVC - Entretien - Réparation - Motorisation*

Restons solidaires pour les indépendants locaux

Pensez aux moustiquaires

Avec Général Stores, les insectes restent dehors

DEVIS GRATUIT - TRAVAIL SOIGNÉ

Natel 079 306 99 93 - E-mail: generalstores@bluewin.ch

Contrôle périodique de vos installations électriques



Domaine d'activité pour privés - gérances - entreprises - communes
 Contrôle périodique d'appartement, villa, ferme, immeuble et commerce
 Contrôle photovoltaïque et certification Pronovo
 Contrôle selon normes OIBT NIBT PDIE

Contact:

Eric Bornand - 079 301 33 93 - bornandcontrole@outlook.com

HUMOUR

La maîtresse dit à Toto:

«Tu es épicier. J'entre dans ton magasin et je choisis une salade à Fr. 1.-, un kilo de carottes à Fr. 3.- et trois litres de jus d'oranges à Fr. 4.50. Combien je te dois ? Toto réfléchit un moment et se met dans la peau de l'épicier:

- Ne vous en faites pas ma p'tite dame, vous me réglerez votre note demain !

Toto rentre de l'école, pensif. Sa maman lui demande:

- Par quoi es-tu préoccupé, Toto ?
 - J'étais en train de me dire que j'aurais préféré vivre au Moyen-Âge.

La maman de Toto est intriguée:

- Pourquoi dis-tu ça ?
 - Parce que j'aurais eu moins de leçons d'histoire à apprendre!

Conseils de prévention pour les véhicules

L'essentiel pour prévenir les incendies de véhicules? Assurer une utilisation et un entretien appropriés des voitures. Faites donc régulièrement réviser votre voiture auprès d'un professionnel dans un garage. Nous avons compilé pour vous les conseils clés en matière de prévention incendie sur les véhicules.

3 CONSEILS CLÉS DU CIPI

- **Faites régulièrement réviser votre véhicule.**
- **Garez-le à une distance appropriée des matériaux combustibles.**
- **N'effectuez des modifications sur le véhicule qu'en faisant appel à un spécialiste.**

Faites régulièrement réviser votre véhicule

De nombreux dangers d'incendie peuvent être éliminés grâce à une révision régulière du véhicule auprès de votre garagiste.

Les incendies de véhicules sont souvent causés par:

- Des pièces en caoutchouc et tuyaux poreux ou endommagés, par lesquels des liquides combustibles gouttent sur des éléments brûlants.
- Si vous souhaitez effectuer des modifications et des transformations sur votre véhicule, ayez recours exclusivement à un spécialiste.
- Une isolation endommagée (p. ex. par une fouine) qui pend et entre en contact avec des éléments brûlants du véhicule, comme le tuyau d'échappement.
- Une augmentation de température dans le système d'échappement ou la sortie des gaz d'échappement.
- Des câbles endommagés ou en surcharge, qui se carbonisent et causent un feu au niveau des câbles.
- De vieux roulements et courroies qui surchauffent.
- Un véhicule comprend un nombre important de systèmes de commande. Un défaut dans l'électronique du véhicule peut causer un feu sur un des composants.
- Une longue descente en montagne ou un défaut technique qui provoque une surchauffe des freins. En cas de longue descente, rétrogradez donc d'une vitesse, ou faites une pause pour laisser vos freins refroidir.
- Sur des véhicules plus anciens avec carburateur, un retour de flamme dans le carburateur peut causer un incendie.
- Un défaut de construction ou de montage.
- Un acte délibéré ou une négligence comme une mauvaise manipulation, une erreur d'entretien ou du vandalisme.

Attention au catalyseur brûlant

Après un trajet, si le catalyseur brûlant touche un sol combustible (p. ex. un champ de céréales), celui-ci peut prendre feu. Il faut également faire particulièrement attention au tuyau d'échappement brûlant des motos. Assurez-vous donc toujours que celui-ci n'entre en contact avec aucun matériau combustible, p. ex. lorsque vous garez votre moto dans un garage.

Source: <https://www.bfb-cipi.ch/fr/conseils-prevention-incendie/detail/vehicules>